



Ixelles, le 4 Avril 2018

## Clos du Val de la Cambre : La Commune dit non à l'installation d'une grille

Le Collège des Bourgmestre et Echevins réuni en séance ce matin a estimé que le passage du Val de la cambre devait rester ouvert aux piétons.

Les habitants du Val de la Cambre avaient introduit une demande de permis d'urbanisme pour la fermeture de ce passage reliant l'avenue Emile Duray à l'Avenue de l'Hippodrome, se plaignant de bruits et de dégradations causées par les nombreuses allées et venues du public.

Cette demande de permis avait suscité de nombreuses réactions de riverains qui s'étaient fait entendre contre la privatisation totale de ce passage. Les usagers ainsi que les comités d'habitants vivant aux alentours du Clos ont interpellé la Commune à ce sujet, demandant qu'une décision soit prise.

Ce cheminement piéton est ouvert au public créant un droit de passage sous la forme d'une servitude au profit des habitants de la Commune. Il facilite ainsi la circulation des passants qui doivent relier les deux avenues sans avoir à faire un long détour en contournant l'îlot d'habitations.

Précisons qu'une grille était déjà installée du côté reliant l'avenue de l'Hippodrome. La même demande avait été introduite à la Commune en 2011, qui s'était également prononcée contre. L'installation avait malgré tout pu se concrétiser suite à un recours introduit à la Région par les habitants du Clos, où ils avaient obtenu gain de cause. C'est donc en toute cohérence que le Collège a confirmé son refus pour cette nouvelle requête.

*« Le Collège a pour mission la protection des intérêts de tous les habitants d'Ixelles. Parfois, il arrive que ces intérêts divergent et il nous est demandé de trancher, précise Dominique Dufourny, Bourgmestre. Or la décision d'installer une nouvelle grille à l'entrée du Val de la Cambre, côté avenue Emile Duray, entraînerait plus d'inconvénients que d'avantages pour la majorité des riverains et usagers de la voie. De plus, aucun fait marquant justifiant la fermeture du clos pour des raisons de sécurité n'a été constaté par les forces de Police »*

Contact : Dominique Dufourny, Bourgmestre d'Ixelles 0475/35.62.12